

S'bioblattel

L'actualité de l'Agriculture Biologique et Biodynamique en Alsace

Edito

Dis, c'est quoi l'OPABA ? Et à quoi ça sert ?

L'OPABA c'est une grande famille;

C'est le réseau des agriculteurs bio alsaciens, qui a pour objectif le développement de la Bio, et l'accompagnement de tous les producteurs, qu'ils soient certifiés bio, ou en conversion. C'est un lieu de rencontre entre collègues, où nous confrontons et partageons nos expériences, mais aussi nos questions et nos attentes. C'est également un espace de discussion et de formation qui nous permet de faire évoluer nos métiers.

L'OPABA c'est une pépinière,

Au sein de laquelle nous imaginons, expérimentons, et construisons, ensemble, les filières de commercialisation de nos produits. Avec l'objectif de maintenir l'agriculteur au centre du jeu, aussi bien en terme de prise de décision que de partage de la valeur ajoutée.

L'OPABA c'est un tremplin,

A partir duquel nous proposons à nos concitoyens et aux pouvoirs publics un modèle agricole économiquement équitable, créateur d'emploi et de lien social, et qui protège l'environnement.

En un mot, LE modèle agricole d'avenir.

En bref, **l'OPABA c'est un outil de progrès** pour toutes nos fermes et pour chacune et chacun de nous.

C'est même un outil de progrès pour toute la société, car en œuvrant au développement de la Bio, nous montrons la voie, et nous favorisons l'intérêt général.

Julien SCHARSCH – Président de l'OPABA

Sommaire

Actualités Nationales

Bio-Cohérence (page 2)

Coûts des principales pollutions agricoles de l'eau (page 2)

Actualités Régionales

Quelle politique en faveur de la BIO dans la nouvelle grande région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (page 3)

Grand-Est: Les principaux chiffres de la bio dans la future grande région (page 3)

Du neuf à l'Observatoire... (page 4)

37 agriculteurs bio en plus en 2015 en Alsace (page 4)

Un nouveau à l'OPABA (page 5)

Trombinoscope des 15 Administrateurs de l'OPABA (page 6)

Variétés anciennes, passion ou raison? (page 8)

Technique:

Des poulets en bonne santé: quelques pistes... (page 7)

Fermoscopie:

Ferme Humann à Ernolsheim sur Bruche (page 10)

Agenda (page 12)

Annonces (page 12)



• opaba •

Les Agriculteurs BIO d'Alsace

Tél. 03 89 24 45 35

Email: contact@opaba.org

www.opaba.org

Bio-Cohérence

En 2009, lorsque le cahier des charges du label français AB s'uniformise à celui du label européen, un mouvement de contestation s'élève contre le nivellement par le bas de l'agriculture biologique. A l'origine de ce mouvement, il y a la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB), l'association Alternative Bio, le mouvement des BIOCOOP, les Bio Consom'acteurs... A l'image de la marque BIOLAND, en Allemagne, ce mouvement veut créer une marque française d'un haut niveau d'exigence du point de vue éthique, social et environnemental. S'appuyant sur les démarches et le recul des labels existants tels que Demeter France ou Nature & Progrès, la marque BIO-COHERENCE voit le jour en 2010.

Qu'est-ce que c'est ?

La marque Bio-Cohérence peut être attribuée à des produits alimentaires bruts ou transformés, des semences, des plants et des fleurs. Les opérateurs (producteurs, transformateurs et

magasins spécialisés) signent la charte des valeurs, respectent le cahier des charges qui complète la réglementation officielle, s'engagent dans une démarche de progrès englobant les aspects sociaux et environnementaux. En cela, les produits de la marque Bio-Cohérence sont garantis d'une qualité optimale pour le consommateur.

Pourquoi ce cahier des charges ?

Ce cahier des charges établit des critères permettant de faire face aux dérives de la bio industrielle. Pour exemple :

- tous les ateliers de l'exploitation doivent être en agriculture biologique
- les seuils de présence d'OGM sont abaissés à 0,01% pour les matières premières et 0,1% pour les produits transformés
- la commercialisation doit se faire uniquement en vente directe ou en magasin spécialisé.
- l'alimentation doit être 100% bio

pour les animaux d'élevage et le lien au sol est de 50% au minimum.

Comment obtenir la marque et faire partie du réseau ?

La certification bio officielle est un pré-requis pour entrer dans la démarche Bio-Cohérence. Le contrôle des exigences du cahier des charges est effectué par un des organismes certificateurs du règlement européen suivants: Ecocert, Bureau Veritas, Certipaq, Agrocet, Certisud, Certis, Alpes Contrôles ou Qualisud. L'adhésion à l'association comprend la cotisation annuelle, la prise en charge du contrôle et les frais de dossier.

Pauline THOMANN

Pour plus d'informations sur le cahier des charges, la charte des valeurs, les tarifs d'adhésion, rendez-vous sur <http://www.biocoherence.fr>

Coûts des principales pollutions agricoles de l'eau

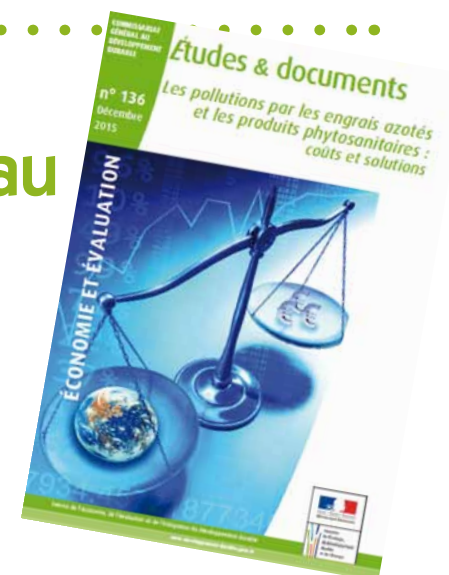
L'estimation du coût annuel de la dépollution (pesticides et nitrates) des eaux de surface et côtières est compris entre 54 et 91 milliards d'euros selon une étude du commissariat général au développement durable (CGDD), soit un montant supérieur au budget annuel de la PAC.

Principaux résultats de l'étude du CGDD :

Les dépenses additionnelles des ménages générées par ces pollutions pour les ménages sont évaluées dans une fourchette comprise entre 1 000 et 1 500 millions d'euros, dont 640 à 1 140 millions d'euros répercutés sur la facture d'eau, représentant entre

7 et 12 % de cette facture en moyenne nationale.

- Pour les ménages des localités les plus polluées, ces dépenses supplémentaires pourraient atteindre 494 euros par ménage ou 215 euros par personne, soit un surcoût de près de 140 % de la facture d'eau (moyenne 2006).
- Sur la base des coûts de traitement des nitrates et pesticides des installations de potabilisation, les coûts d'élimination totale des nitrates et pesticides des milieux aquatiques seraient respectivement supérieurs à 70 euros par kilogramme pour les nitrates, et à 60 000 euros par kilogramme pour les pesticides.
- Les coûts de potabilisation constatés sont compris entre 800 et 2 400 euros par hectare



d'aire d'alimentation de captage d'eau potable cultivé conventionnellement.

Plus d'information: Études & documents - n°52 - Septembre 2011 - Commissariat général au développement durable Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable.

Quelle politique en faveur de la BIO dans la nouvelle grande région Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine ?

Comme chacun sait, depuis le 1er janvier 2016, nous faisons partie de cette région «Grand-Est» dont le nom officiel n'est pas encore acté. Les Conseils Régionaux, en tant que gestionnaires des fonds européens de développement agricole (aides à la conversion et au maintien, plan bâtiments, aides spécifiques aux investissements...etc) sont des interlocuteurs privilégiés pour les agriculteurs bio.

Ils sont surtout des interlocuteurs privilégiés pour les structures de développement de la bio, telles que l'OPABA.

En lorraine, c'est le CGA (Centre des Groupements d'Agrobiologistes) basé à Nancy, qui fédère et représente les

agriculteurs bio, tandis qu'en Champagne-Ardenne, il s'agit de la FRAB (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique), basée à Châlons-en-Champagne.

Mais dans ces deux anciennes régions, il existe par ailleurs des groupements départementaux (appelés GAB) qui accompagnent les producteurs à l'échelle de chaque département.

Il convient donc de nous poser plusieurs questions :

Quelle représentation de l'Agriculture Bio dans la Grande Région auprès des pouvoirs publics ?

Quelle organisation et quel fonctionnement sur un territoire aussi vaste ?

Comment conserver, voire même renforcer, un lien de proximité avec tous les agriculteurs et les acteurs de terrain ?

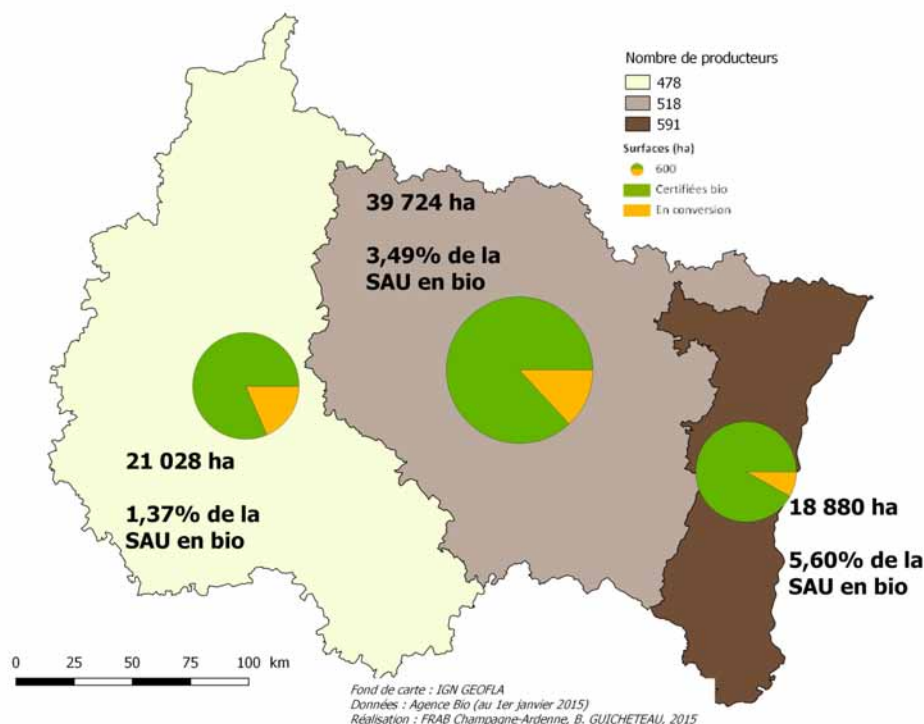
Face à ce nouvel horizon qui s'ouvre à nous, chacun est convié à participer à la réflexion, et à exprimer ses attentes pour l'avenir. Ainsi lors de l'Assemblée Générale de l'OPABA, qui aura lieu à Traenheim le jeudi 10 mars 2016, un atelier participatif sera proposé à tous les adhérents, afin d'entamer ensemble la réflexion et de dégager les premières perspectives d'actions.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus, n'hésitez pas à y contribuer.

Julien SCHARSCH - OPABA

Grand Est

Les principaux chiffres de la bio dans la future grande région



Du neuf à l'Observatoire...

Actuellement chargée de mission ORAB, j'effectue une formation en alternance au lycée agricole d'Obernai (licence pro abcd), jusqu'au mois de septembre prochain.

En passant par la Lorraine...

Après une expérience prolongée en dehors du territoire, en tant qu'ingénieur en agro-développement international, j'ai souhaité revenir en France afin de me rapprocher de mes racines

alsaciennes. J'ai effectivement travaillé en Lorraine dans un premier temps, toujours dans la coopération, à l'Afdi, avant de reprendre une formation et rejoindre l'OPABA, pour effectuer un travail en adéquation avec mes convictions premières se rapprochant très fortement de celles de l'AB.

Dans l'attente de vos questionnaires et au plaisir de vous rencontrer!

Mail: stagiaire@opaba.org

Jennifer RISS,
OPABA



37 agriculteurs bio en plus en 2015 en Alsace!

Bienvenue aux 37 nouveaux producteurs alsaciens qui ont rejoint le chemin de l'agriculture biologique en 2015.

Loin des envolées spectaculaires des conversions dans certaines régions françaises, l'Alsace enregistre tout de même une belle augmentation des conversions par rapport au rythme des 3 dernières années. 37 engagements en 2015 pour 28 en 2014, cela représente une progression de 30% des engagements annuels. Nous estimons à environ 1140 hectares les nouvelles surfaces engagées en AB, soit une hausse de 40% par rapport à 2014.

Comme l'annonçait un communiqué de presse de l'Agence Bio en été dernier, la France affichait une importante progression des engagements en bio, sûrement due en partie à l'augmentation du montant des aides à la conversion. Entre fin 2014 et juin 2015, ce sont surtout les départements du sud qui ont recensé le plus de conversions. Le record étant atteint en région Midi-Pyrénées, avec une augmentation

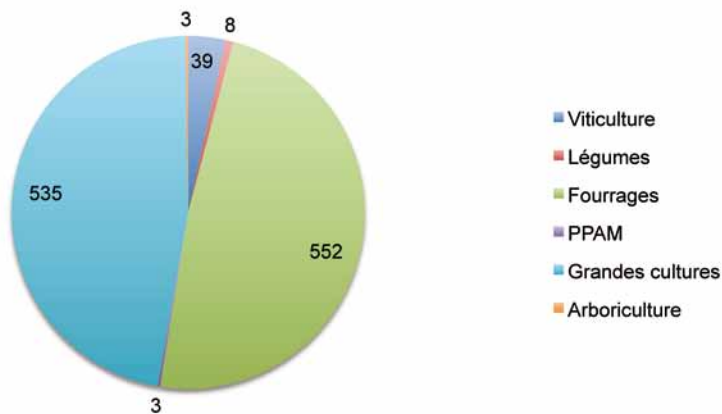
en 6 mois de 585 agriculteurs bio supplémentaires (soit à peu près le nombre total de producteurs bio en Alsace!). La progression se fait surtout sur les grandes cultures, avec par exemple une augmentation de 200 céréaliers bio en Midi-Pyrénées et un total de 60 000 ha de céréales engagées en bio en France sur ces 6 mois.

Cette augmentation en grandes cultures bio en France en 2015 n'a pas eu le même écho en Alsace: ce système de production reste en effet le plus difficile à convertir, avec des exploitations maïsicoles très spécialisées. En Alsace, parmi les nouveaux producteurs engagés en 2015, on retrouve, en production principale, 11 producteurs de grandes cultures, auxquels il faut ajouter les éleveurs qui sont les principaux producteurs de céréales, 4 viticulteurs, 4 producteurs de légumes, 2 producteurs de fruits, 1 producteur de plantes aromatiques, 1 éleveur de caprins, 4 éleveurs d'ovins, 1 éleveur de poules pondeuses, 3 éleveurs de bovins allaitants, 4 éleveurs de bovins lait et 2 apiculteurs. En décalage avec d'autres

régions françaises, le nombre d'engagement en grandes cultures continue cependant d'augmenter à l'échelle de notre région: il double par rapport à 2014. L'importance des conversions en vaches laitières est à relier directement avec la mise en place de la collecte Biolait dans le sud de l'Alsace début 2015. Cette filière promet d'ailleurs d'entraîner de nouvelles conversions à l'avenir, entre les éleveurs conventionnels qui s'intéressent à ce nouveau débouché bio et les producteurs de fourrages qui travaillent avec ces éleveurs passés chez Biolait et qui vont donc également s'engager pour produire des fourrages bio. On remarque aussi une augmentation des projets ovins, qui se poursuivra sur 2016. Les engagements en viticulture continuent de diminuer, mais les domaines sont grands, avec chacun une dizaine d'hectares. Comme le graphique l'illustre, 48% des surfaces engagées (552 ha) sont emblavées en fourrages, 47% (535 ha) en grandes cultures, 3% (39 ha) en viticulture et 1% en productions spéciales avec 8ha de légumes, 3 ha de fruits et 3ha de plantes aromatiques et médicinales. En

attendant les chiffres définitifs en été 2016, nous pouvons déjà donc estimer fin 2015 à 628 le nombre de fermes bio et à 20 020 ha les surfaces bio en Alsace, soit 5,9% de la SAU alsacienne. L'ensemble des acteurs du développement de l'agriculture biologique en Alsace vise un doublement des surfaces en bio d'ici 2020 dans la région, soit une part de 10% de la SAU alsacienne et un total de 1120 exploitations agricoles bio. Il ne reste plus qu'à trouver les candidats !

Et pour accompagner les producteurs tout au long de leur réflexion vers l'AB, les conseillers du pôle conversion bio Alsace, composé de conseillers de l'Opaba et de la Chambre d'Agriculture de Région Alsace, réalisent des visites auprès des agriculteurs, ainsi que des études de faisabilité de conversion. N'hésitez pas à proposer cet accompagnement à vos collègues conventionnels: vous êtes de plus en plus nombreux à nous transmettre des contacts



Une belle avancée en 2015 avec 1140 ha engagés en bio!

de producteurs intéressés par la bio et vous restez les meilleurs ambassadeurs pour les sensibiliser.

Pour finir, faisons un tour chez nos voisins de notre nouvelle grande région. Pour comparer, sur des chiffres de mi-2015, l'Agence bio recensait un total de 594 producteurs bio en Lorraine, 523 en Champagne-Ardenne et 609 en Alsace. Même si nos voisins ont enregistré de fortes augmentations

de surfaces en bio début 2015, notre grande région n'affiche (chiffres de fin 2014) que 2,6% de la SAU en bio et se place... en 10e position au classement des 13 nouvelles grandes régions métropolitaines, devant le Centre-Val-de-Loire, la Picardie et l'Île-de-France. Il nous reste donc une grande marge de progression!

Hélène CLERC, OPABA

Un nouveau dans l'équipe de l'OPABA!

En remplacement de William MAIRESSE, j'ai été embauché début février dans l'équipe de l'OPABA, en reprenant ses missions de structuration de filière ainsi que son bureau à Schiltigheim.

Originaire de la région et dialectophone, j'ai auparavant été Conseiller commercial à l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace (IFLA) et Conseiller circuits courts à la Chambre d'agriculture de région Alsace.

J'ai fait mes études au LEGTA Obernai (bac STAV et BTS ACSE) puis dans divers universités du grand Est en agriculture durable et en économie des territoires, jusqu'à obtenir un Master 2 en gestion de projet et développement urbain en 2013 à Nancy.

Fervent défenseur de notre région et de son agriculture, toutes mes missions ont porté sur la promotion et le développement des filières locales d'approvisionnement, que ce soit en vente directe ou non.

J'ai notamment travaillé depuis 4 ans sur le sujet des produits locaux dans la restauration collective et j'ai également pu développer mon réseau de partenaires commerciaux en GMS au sein de l'IFLA.

Ce « passage à la bio » est pour moi une continuité logique, dans l'optique de promouvoir une agriculture cohérente, qui respecte des règles strictes et contrôlées



de façon indépendante, et qui s'impose petit à petit comme le modèle agricole du 21e siècle.

La bio alsacienne a de beaux jours devant elle, à nous de l'aider à se développer!

Je suis joignable par téléphone au 06 37 80 64 27 et par mail à emmanuel.rieffel@opaba.org

A bientôt

Emmanuel RIEFFEL, OPABA



Trombinoscope des 15 Administrateurs de l'OPABA



Martine Becker
Viticultrice à Zellenberg

Bureau OPABA: Vice-présidente
Commission Viticulture: général



Dany Schmidt
Maraîcher à Volgelsheim

Bureau OPABA: Trésorier
Commission Légumes
Restauration Hors Domicile



Julien Scharsch
Producteur de légumes et céréales à Saessolsheim

Bureau OPABA: Président
Représentation générale de l'OPABA



Heini Klein
Éleveur laitier à Ottwiller

Bureau OPABA: Vice-président
Commission Elevage Lait



Frantz Baumann
Éleveur laitier montagne à Linthal

Bureau OPABA: Secrétaire
Commission Elevage Lait
Attache des bovins, transmission



Jean-Jacques Muller
Viticulteur à Traenheim

Commission Viticulture: Charte Vinabio, expérimentation viticulture



Doris Burger
Arboricultrice à Steinseltz

Commission Fruits
Restauration Hors Domicile



Jean-Christophe Sussmann
Producteur Céréales, légumes à Buswiller

Commission Grandes Cultures
Représentation: Alsace Qualité



Antoine Gueidan
Apiculteur à Sélestat

Commission Apiculture
Eau et Bio



Francis Humann
Éleveur de volaille à Ernolsheim/Bruche

- Commission Volaille de chair



Michel Horrenberger
Maraîcher à Durrenentzen

Observatoire régional de l'agriculture biologique
Réseau ferme de démonstration
Représentation: Terre de Liens Alsace, SOLIBIO



Sébastien Zwingelstein
Maraîcher à Volgelsheim

Pôle conversion Bio Alsace
Installation (CDJA)



Pierre Karcher
Éleveur bovins allaitants à Wasselonne

Commission Elevage viande



Aurélie Quirin
Éleveuse laitier à Weyer

OGM



Daniel Starck
Céaralier à Seebach

Circuits courts

Des poulets en bonne santé : quelques pistes...

Pour éviter les accidents d'élevage et mener à bien ses bandes de poulets, certaines recommandations sont à respecter, et en particulier sur l'aspect sanitaire.

La santé des animaux en élevage biologique passe avant tout par la prévention. Les facteurs les plus importants dans la réussite sanitaire d'un lot sont l'alimentation, le nettoyage et la désinfection, le bâtiment, la gestion de la litière et le démarrage de la bande.

L'alimentation : un facteur primordial pour lutter contre les attaques parasitaires

Un simple coup d'œil sur les fientes en entrant dans le bâtiment des volailles permet d'ajuster le niveau de protéines dans la ration.

L'ajout de sable ou de Maërl favorise la digestion

L'ajout de vitamines stimule les défenses naturelles

Le contrôle quotidien du fonctionnement et de la propreté des abreuvoirs ou des pipettes permet de limiter les contaminations. Une analyse annuelle des qualités physico-chimique et bactériologique de l'eau est conseillée au moindre doute.

Nettoyage et désinfection : impossible d'y échapper

C'est une étape importante qui doit être effectuée entre chaque bande. Elle consiste à enlever la litière et dépoussiérer et désinfecter le bâtiment.

La désinfection au peroxyde d'hydrogène après un lavage haute pression est plus efficace qu'à l'eau de javel.

La désinfection des sols et des sorties de trappes peut être réalisée à la chaux vive. La chaux vive

devient efficace lorsqu'elle est humidifiée. Précaution impérative : bien éteindre la chaux avant l'entrée d'une nouvelle bande de volailles.

Dans la désinfection, il est important de mouiller suffisamment afin que le produit soit en contact avec tous les germes, sans toutefois « inonder » le bâtiment. Pour connaître la quantité d'eau à utiliser pour diluer le désinfectant :

- Surface au sol (ex : 50m²)
- Surface dépliée (pour prendre en compte les murs) = surface au sol x 3 (ex : 50x3=150)
- Quantité d'eau = surface dépliée X 0,2 (ex : 150 x 0,2 = 30 litres)

Il faudra donc utiliser environ 30 litres d'eau pour désinfecter un bâtiment de 50m².

La concentration du produit désinfectant est variable selon le produit utilisé.

Une litière propre et sèche

L'état de la litière reflète la bonne conduite et la bonne qualité sanitaire des animaux.

Elle a pour rôle d'absorber l'humidité et d'isoler les animaux du sol.

Elle peut être composée de copeaux de bois non traités ou de paille broyée.

L'ajout régulier de paille, pour maintenir une litière propre et sèche et limiter les mauvaises odeurs dues à l'humidité, peut être accompagné d'une pulvérisation d'huile essentielle (thym, eucalyptus, menthe poivrée) pour l'assainissement et la désodorisation du bâtiment.

Attention aux fuites d'eau des abreuvoirs.

Des poussins aux petits soins

Pour les élevages qui fabriquent l'aliment, il faut mettre du maïs finement broyé les deux premiers jours, et le laisser ensuite sur deux



jours avec l'aliment démarrage. Pour les élevages qui achètent l'aliment, il peut être conseillé de ne pas mettre l'aliment les 6 à 24 premières heures. En effet, la nature a tout prévu : que fait le poussin dans la nature avec sa mère ? Le vitellus contient toutes les protéines nécessaires à sa survie pour les 72 premières heures de sa vie. Ainsi, un excès d'azote peut provoquer des entérites.

Durant les premiers jours de vie des poussins, ajuster la pipette de l'abreuvoir à la hauteur de l'œil pour que les animaux trouvent l'eau facilement. Au début, garder une pression d'eau basse pour que les poussins puissent actionner les pipettes plus facilement (source ITAB).

Prochain rendez-vous des éleveurs : Formation sur la gestion sanitaire des volailles en bio – 18 et 19 avril 2016

Une formation spécifique sur l'élevage de volailles bio sera organisée. Un point sur l'aspect sanitaire des volailles sera fait par une vétérinaire du GIE Zone verte. Informations et inscriptions auprès de l'Opaba.

Frédéric DUCASTEL, OPABA



Variétés anciennes, passion ou raison ?

Du fait de préoccupations diététiques et éthiques les blés sont de plus en plus critiqués et il est difficile de faire la part des choses tant ce genre botanique est complexe et méconnue. Cet article a pour objectif d'éclaircir un peu ce domaine, mais aussi de tenter d'évaluer l'intérêt technique, commercial et éthique des variétés anciennes en agriculture biologique. 5 ans après la fondation de l'association Kerna ün sohma qui a donné l'impulsion initiale, il y a environ 50T de céréales anciennes, produites, transformées et commercialisées en Alsace pour 2015.

1) Qu'est-ce qu'un blé ou un épeautre ?

La question peut paraître sans intérêt. Pourtant, les blés et les épeautres appartiennent tous au genre, *Triticum*. C'est à dire un groupe de plantes comprenant au moins une 20ème d'espèces cultivées. Ces différentes espèces sont appelées blé ou épeautre, mais les 2 voir 3 épeautres ne constituent



pas un sous-groupe au sens filiale du terme. «Epeautre» est une nomenclature morphologique ancienne mais encore très employée, pour les *Triticum* qui restent en balle à la récolte. On dit que leurs grains sont vêtus. Ce qui signifie que le battage ne suffit pas à libérer

les grains, et qu'on récolte des épillets. (fragments d'épis) Par opposition, on appelle «blé» les espèces cultivées du genre *Triticum* qui libèrent leurs grains au battage. Les espèces de *Triticum* du Caucase tels que *Triticum Macha* ou *Triticum Timopheevi* ne respectent pas cette nomenclature et sont appelé «blé» que leurs grains soient nus ou vêtus. Les seigles, orges, avoines ou encore le blé noir (sarrasin) ne sont pas du genre *Triticum*.

Afin de simplifier, nous diviserons le genre *triticum* en trois sortes de «générations»:

Les grands parents sont plusieurs espèces à 14 chromosomes, parmi lesquels la seule espèce cultivée est l'engrain ou petit épeautre ou einkorn (*Triticum monococcum*).

Les parents comprennent au moins une 10aine d'espèces cultivées à 28 chromosomes, parmi lesquels, le blé amidonnier ou épeautre moyen ou farro medio ou emmer (*Triticum Dicocum*), mais aussi le blé



Le classement des végétaux :	Variétés	Espèce	Genre	Famille
exemple d'un blé tendre 42X	Rouge d'Altkirch	Aestivum	Triticum	Poaceae (ou graminées)
exemple d'un blé dur 28X	Cappeli	Durum	Triticum	Poaceae (ou graminées)
exemple d'un grand épeautre 42X	Oberkulmmer	Spelta	Triticum	Poaceae (ou graminées)
exemple d'un petit épeautre 14X	Engrain noir	Monococum	Triticum	Poaceae (ou graminées)

dur (*Triticum durum*), le blé poulard (*Triticum Turgidum*), le blé Kamut ou Khorasan (*Triticum Turanicum*).

Les enfants sont au moins cinq espèces cultivées à 42 chromosomes, dont notre fameux blé tendre ou froment (*Triticum aestivum*) qui représente presque 100% des blés en Alsace mais aussi le grand épeautre ou blé gaulois ou dinkel (*Triticum spelta*) qui est donc plus proche du blé tendre.

Les modifications de caryotype (14, 28 ou 42 chromosomes) sont les résultats «d'accidents» génétiques naturelles par croisements avec des graminées sauvages du genre *Aegilops*. Ces accidents ont eu lieu naturellement il y a des milliers d'années sans intervention humaine. Bien plus tard, ce sont surtout les blés dur et tendre qui vont intéresser la création variétale scientifique pour leurs qualités agroalimentaires (pains, pasta, semoules) et surtout pour le potentiel de rendement du blé tendre.

2) Variétés anciennes ou variétés moderne ?

C'est au moyen âge vers le XI^{ème} siècle, que le blé tendre et le seigle remplace le grand épeautre dans les campagnes française et dans une bonne partie de l'Europe.

Récolter des grains nus permet de diminuer le travail, c'est une évolution de la domestication des céréales.

Jusqu'au début du 19^{ème} siècle, avant les premiers sélectionneurs professionnels, les blés et les épeautres sont encore ressemés d'année en année, en appliquant des principes de la sélection massale. C'est à dire qu'on resème toujours le plus beau blé. On les appelle **Les variétés de pays dites primitive**, ou **variétés locales**, elles portent souvent des noms de villes, de régions ou de pays.

Ces blés sont souvent de très grandes tailles (1 à 2 m) et la hauteur de leurs épis est irrégulière, les rendements en sont faibles, mais ils sont adaptés à l'agriculture sans engrais et sans désherbage. Leurs glutens sont qualifiés de faibles ou peu élastiques mais leurs qualités organoleptiques sont souvent exceptionnelles.

Durant le 19^{ème} siècle et le 20^{ème} siècle, des sélectionneurs



professionnels ont opérés essentiellement de 2 façons :

- Par tri sélectif des meilleurs plantes d'une variété jusqu'à obtenir une différence. (ex: Henri Vilmorin, Patrick Shireff, le mouvement Steiner ou bien de nos jours Berthold Heyden en Allemagne).

- Par croisements de blés qui ont été recensés dans toute l'Europe et jusqu'en Ukraine, puis re sélection en lignées stables de caractères choisis dans la variabilité issue des croisements (Philippe Vilmorin, Peter Kunz CH).

On les appelle **Les variétés de sélectionneurs**.

Après la seconde guerre, la nécessité de nourrir l'Europe a fait bénéficier de gros moyen aux entreprises travaillant à «l'amélioration des végétaux». Le croisement ou hybridation est désormais incontournable, et on croise des blés venus de loin avec les blés européens. On crée même de nouvelles espèces dites artificielles, tel que le blé-seigle appelé triticales, ou le blé tendre-épeautre commercialisé sous le nom d'épeautre même en bio! Dans le blé on parvient à importer des gènes provenant d'autres espèces par croisements en laboratoire.

Et bien sûr de nos jours les techniques OGM permettent de greffer de l'ADN provenant d'espèces éloignées. **Ce sont les blés modernes**, et tous ont au moins des hybridations dans leur généalogie. Ils sont de plus en plus petits, mais leurs rendements sont élevés à condition d'avoir une fertilité forte. Leurs glutens sont qualifiés de forts ou de très élastiques. Notez que si les blés OGM sont encore interdits en

France, les autres techniques de laboratoires ont permis d'atteindre les mêmes niveaux de performances que les variétés OGM. Il faut aussi signaler que contrairement aux maïs et aux tournesols, les vrais hybrides F1 (première génération) n'ont pas été des succès techniques et commerciaux. Même dans la production intensive du blé, les variétés F1 semblent rester anecdotiques.

Et enfin de nos jours, des paysans passionnés ont recommencé à travailler à la sélection et à l'autoproduction de semences, en utilisant le plus souvent comme base de sélection des variétés anciennes. On appelle ces créations contemporaines **les variétés Paysannes**. Les variétés paysannes n'étant souvent pas suffisamment homogène, stables et distinctes pour être inscrites comme variété, on les nomme alors **populations paysannes** ou **populations dynamiques**.

3) Produire des Vieux blés

A la vue du nombre de personnes qui ne peuvent plus ou ne veulent plus manger de produit issus de blés, les orientations de «l'amélioration végétal» pourraient être reconsidérées, et une nouvelle gamme de produits bio pourrait voir le jour. Augmenter les rendements a sans doute été une nécessité en 1945, mais si aujourd'hui, vous préférez manger ou produire en Alsace des blés, pains ou farines issus de variétés anciennes ou même primitives, libre de droits, sachez que c'est possible. Vous pouvez vous familiariser avec ces productions par les 2 rencontres annuelles du groupe grandes cultures de K&S:

Le test pain qui vient d'avoir lieu le 21 janvier à Muntzenheim.

(Résultats en pdf sur les sites <http://kernaunsohma.fr/> et www.ferme-moyses.fr dans «manger des céréales anciennes») Les données de qualités boulangères de variétés qui n'étaient plus cultivées depuis 100 ans, sont quasi inexistantes. Le but est donc d'évaluer en boulangerie des vieilles variétés nouvellement multipliées. (2 à 3 ans de multiplications) La tendance des 2 premiers tests pains est la supériorité organoleptique des variétés de pays primitives. A la dégustation



vous pourrez comparer et apprendre à reconnaître des pains de variétés anciennes, des pains qui se défont mieux sous la dent avec des arômes de céréales beaucoup plus soutenus.

Les visites des conservatoires et multiplications, permettent d'évaluer les qualités culturelles de ces variétés. Elles, sont généralement très rustiques, très concurrentielles, et ne nécessitent pas d'être en tête d'assolement, pas de fertilisation, ni d'étrillages. Des conditions trop riches sont souvent périlleuses (rouille, verse). Leur production est faible (25 qx/Ha en moyenne) mais leur coût de culture est également faible. Et il faut compter que le prix du grain en vrac est actuellement de 700 € HT/T en Alsace pour les blés tendres. Pour que ça marche, ce surcoût du blé doit être répercuté à hauteur de 0,25 €/kg de pain, auquel il conviendrait d'ajouter 0,30 €/kg de pain pour le surcroît de travail de conservation et de multiplication. Il y a 49 variétés issues de 13 espèces du genre *Triticum* conservées ou en production à Feldkirch.

4) Passion et raison ?

Pourquoi ne pas assurer notre avenir

et notre identité en ne mettant que le meilleur dans nos champs et nos moulins? En matière de semences, la plupart des fermes n'ont pas aujourd'hui leur autonomie technique. Pourtant, depuis la découverte de l'agriculture jusqu'à il y a un siècle les paysans ont été des sélectionneurs. Ce sont eux qui ont domestiqué les céréales les fruits et les légumes qui nous nourrissent. Leurs méthodes de travail ne demande pas de laboratoires, seulement des champs, des graines et un peu de lecture. Vous pénétrez alors dans un des domaines des plus beaux et des plus passionnants de notre métier. En céréales, la variété ancienne est aujourd'hui le critère de qualité supérieure nutritionnelle et gustative le plus objectif que la bio puisse offrir à ses consommateurs.

Mais attention aux abus commerciaux, le terme de céréale ancienne n'étant pas protégé, demandez toujours les noms des variétés anciennes qui vous sont proposées. Vous trouverez sur internet leurs années d'obtentions. En Alsace, où peut on trouver du pain et des farines en pures variétés anciennes :

- chez Daniel Starck, ferme des 7 grains à Seebach (67) (pains).

- Richard Heckmann à Duppigheim (67) (farines)
- Roland Hertzog, boulanger à Muntzenheim (67) (pains)
- Biocoop à Ingersheim (68) (farines)
- La ferme Moyses à Feldkirch (68) (farines et pains les lundis et vendredis)
- Satoriz à Kingersheim au nord de Mulhouse (farines et pains le lundi) - bientôt à la ferme des pensées sauvages dans la vallée de Guebwiller, chez François Welter à Goxwiller, Arsène Bingert à Erstein et Vincent Zerr à Dangolsheim.

Jean-Christophe MOYSES

Pour aller plus loin:

- En cherchant sur internet «généalogie des blés», vous trouverez des images d'arbres généalogiques permettant une vision synthétique de la filiation des espèces du genre *triticum*.
- En Alsace: l'association Kerna un sohma, site internet: <http://www.semencespaysannes.org/> et <http://kernaunsohma.fr/>
- Certains chapitres de cette publication sont plus développés sur le site www.ferme-moyes.fr

Fermoscopie

Ferme Humann à Ernolsheim sur Bruche



Francis Humann est lauréat du Trophée Idées Alsace en 2012 et lauréat du trophée de l'Agriculture Durable au niveau régional en 2014

Mr Humann ne manque pas d'idées et de volonté pour maintenir et développer la ferme familiale reprise en 1991 en GAEC, et située en périphérie proche de Strasbourg dans un environnement urbain, comme «une enclave verte».

Côté Grandes Cultures :

Sur les 33 ha de l'EARL, un « collectif hamster » a été créé, qui permet la culture de 5 ha de luzerne, le reste de l'assolement est constitué de 18 ha de blé et 10 ha de soja.

Les 10 ha de l'EI permettent de cultiver une seule variété (ou de cultures associées), en bio (ou 2 successivement en fonction de la météo), et de varier les cultures d'une année sur l'autre. Cela permet de produire en plus grande quantité (rotation annuelle).

Le tournant de la diversification

La ferme en polyculture élevage avait déjà commencé sa diversification en volailles de qualité par la construction de 2 bâtiments de production de Poulets Fermiers Label Rouge d'Alsace successivement en 1987 puis en 1989.

L'EARL a été créée en 1994 suite au départ de la mère, et 2 bâtiments supplémentaires label rouge ont été construits en 1998 et 2001. A cette date, l'épouse de Mr Humann

a rejoint l'exploitation en tant que salariée, et le magasin à la ferme a pu se développer grâce à la vente de volailles festives (chapons).

Une volonté de produire la qualité supérieure

Dès 1989 a débuté la production du chapon pour approvisionner le magasin, et aujourd'hui, Mr Humann propose même la vente de chapons bio démarrés, chaponnés à la ferme et revendus après quelques semaines d'élevage (seule ferme

certifiée en chapons biologiques). Aujourd'hui, la ferme comprend trois entités bien distinctes et 2 sites d'exploitation : Une EARL sur 33 ha de SAU qui comprend 4 bâtiments de production « Poulet fermier Label Rouge d'Alsace, une Exploitation Individuelle (EI) de 10 ha certifiée en Agriculture Biologique, qui comprend les parcours des poulets biologiques et quatre bâtiments mobiles de 90 m² qui abritent la production des poulets bio (2 premiers bâtiments construits en 2010 suivis de 2 autres en 2014). La dernière entité est un magasin de vente de produits fermiers.

Le pas supplémentaire vers la qualité : la production de poulets biologiques

Afin de répondre à la demande de ses propres clients en poulets biologiques, Francis s'est tourné vers les abattoirs de volailles, mais ceux-ci n'étaient pas en mesure de l'approvisionner faute d'une filière organisée. Un réel besoin a été exprimé par ces opérateurs, l'abattoir Sieber et Meyer étaient intéressés par son projet de production de poulets bio, et même prêts à commercialiser 500 poulets bio par semaine pour l'un et 250 à 300 pour l'autre. La conversion en Agriculture Biologique de l'EI et la création 2 bâtiments mobiles de 90 m² a été menée simultanément en 2010 par l'impulsion d'une



La souche est un poulet à pattes jaunes et à chair jaune (bien reconnaissable sur la chaîne d'abattage). Objectif : 2,2 kg à 81 jours, sans dépasser 3,2 d'Indice de Consommation et 5% de mortalité.



Bâtiment de 90 m² conformément au « pack bio » prêt à l'emploi, qui est proposé aux nouveaux adhérents. Ce bâtiment résistant et très isolé, est facile à monter et à déplacer sur roues. Tracté, ce bâtiment se déplace facilement en fin de bande et observe un mois de vide sanitaire. Il accueille 1310 poulets (14 poulets au m² comme l'autorise la réglementation bio), et les parcours arborés leur accordent 2,5 m² chacun.

démarche collective de création d'une filière de poulets bio, avec quatre autres éleveurs et l'appui de l'OPABA. L'objectif de départ était de développer une filière de poulets bio, de façon pérenne, spécifiquement alsacienne.

Favoriser l'esprit de groupe

Grâce à l'appui de l'OPABA, les producteurs ont pu suivre des journées de formation. Des visites d'abattoir, de couvoir, de moulin ont été organisées « et cela a favorisé l'esprit de groupe et de cohésion. Et ensemble, on s'est lancés ! ». Sous l'égide de l'OPABA, ont été menées des études de faisabilité économique et technique, ainsi qu'une étude des circuits de commercialisation et de distribution. Des tables rondes avec les différents opérateurs de la filière (couvoir, moulin, abattoirs) ont permis aux éleveurs de structurer la filière et de se doter d'un cahier des charges spécifique.

Tenue d'un planning d'abattage (aujourd'hui permis par la mise à disposition d'un conseiller de la Chambre Régionale d'Agriculture qui assure aussi le suivi technique), avec des producteurs qui s'engagent sur une quantité de volailles (déduction faite de leur autoconsommation), un tarif unique pour l'aliment quel que soit la situation géographique et le tonnage, un seul prix de reprise pour les abattoirs qui s'engagent à reprendre les volailles. Les prix de vente sont négociés par les éleveurs, « garantie d'une juste rémunération ». Les volailles sont produites dans des bâtiments de 90 m² déplaçables. « La volonté des éleveurs n'est pas de choisir des bâtiments plus grands de 400 m² qui engendrent de gros volumes et risquent de tirer les

prix vers le bas ». Le pari est réussi : Actuellement, les éleveurs livrent 1300 poulets par semaine, alors que le marché pourrait en absorber 2000. L'objectif est d'atteindre les 4000 abattages par semaine.

A la recherche de nouveaux éleveurs

L'évolution de la filière a conduit à la création, fin septembre 2015 d'une association, déjà forte d'une dizaine de producteurs baptisée « Les Plumes bio d'ACAL » afin d'avoir plus de poids en commun et une meilleure représentativité des éleveurs. Celle-ci regroupe toute la grande région Alsace - Champagne - Ardenne - Lorraine.

« Nous cherchons d'autres producteurs, notamment des jeunes, pour les aider à s'installer et faciliter ainsi les transmissions d'exploitations vers de nouvelles générations. Le but étant que cela reste une activité de diversification, favorise l'installation, et que les exploitations restent de taille humaine ».

Les producteurs souhaitent garder la main sur leur outil afin d'optimiser les coûts de production et dégager un revenu correct : Garantir un revenu minimum, au moins un SMIC pour environ un tiers temps avec 4 bâtiments de 90 m². « On conseille de demander un permis de construire pour 4 bâtiments, et démarrer avec deux bâtiments pour « se faire la main ». Deux bâtiments permettront de rentabiliser les installations, eau, gaz, électricité, ... » Pour aller plus loin, un GIEE est en projet avec un collègue éleveur, un collègue abattoir, un collègue aliment et un collègue couvoir.

Christophe MOREL

Formations à venir

Santé des poulets de chair: les bases essentielles de prévention et médecines alternatives. Les 18 et 19 avril 2016 - Inscription et programme: Opaba 03 89 24 45 35 - emmanuel.rieffel@opaba.org

Initiation à la phytothérapie et aromathérapie - les 15 et 16 mars 2016 - Inscription et programme: Chambre agriculture 03 89 20 97 74 - s.delattre@alsace.chambagri.fr

Les céréales en agriculture biodynamique: Du 9 au 11 juin 2016 - 3 journées en Suisse et en Allemagne pour découvrir des domaines en grandes cultures. Une formation pour découvrir la biodynamie pratiquée sur des grandes surfaces, avoir l'éclairage de plusieurs professionnels expérimentés en Suisse et en Allemagne afin de comprendre comment appliquer ses principes aux grandes cultures. Programme et bulletin d'inscription: MABD - Sandrine Boullée - 03 89 24 36 41 ou info@biodynamie.org

Produire des céréales biologiques - Les 17 et 18 mars - Inscription et programme: Chambre agriculture 03 89 20 97 74 - s.delattre@alsace.chambagri.fr

Journée technique

Arboriculture bio

Jeudi 3 mars 2016 à Helfrankirsch sur l'exploitation agricole de Joelle et Régis Rueher - Les organisateurs sont Chambre d'Agriculture et l'Opaba Renseignement et inscription: frederic.ducastel@opaba.org

Semaine des alternatives aux pesticides

22 avril au 1er mai 2016

De nombreux événements à travers toute la région: conférences, ateliers, balades découvertes, diffusion de film, journées festives...A destination des viticulteurs, une journée technique viticulture biologique (réseau ferme

de démonstration) s'attachera à la gestion des couverts végétaux.

Plus d'information: <http://www.mission-eau-alsace.org>

Événements autour de l'agriculture biologique, dans le cadre de la Semaine des Alternatives aux Pesticides, du 18 au 29 avril:

- (public collectivités) Jeudi 21 avril, «Introduire des produits bio dans vos cantines: visite de la Ferme de l'Ill en agriculture biologique», 20 chemin des pierres, Sausheim; 10h-12h

- (public agriculteurs et collectivités) Mardi 26 avril, «Visite du Moulin Kircher bio», 10 quai du Moulin, Ebersheim, 10h-12h30, possibilité de restauration à la charge des participants, sur inscriptions 20 places maximum. Inscriptions au 03 89 24 45 35

- (public agriculteurs) Vendredi 29 avril, « Les couverts végétaux en viticulture », au Domaine viticole biologique de Vincent FLEITH, 8 lieu dit Lange Matten, Ingersheim; accueil à 13h30, organisé par: OPABA, Mission Eau Merxheim-Gundolsheim, CARA, INRA, EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace.

3^{ème} foire bio Coccinelle de Phalsbourg

Samedi 11 Juin 2016 de 10h à 18h

La foire bio COCCINELLE aspire à conjuguer qualité, festivité et convivialité autour de ses exposants de par son programme (projection-débat, ateliers), son pôle restauration le midi et le tout dans une ambiance conviviale. Contact: Association LES BLETTES SAUVAGES, 28 rue du canal, 57820 LUTZELBOURG, tel: 03 87 25 33 20

Assemblée Générale OPABA

Jeudi 10 mars 2016 à Traenheim (67310)

salle communale (4, rue de l'Ecole)

Annonces

La ferme Riedoasis: 2ha en maraîchage sur 6 ha de SAU + 800m² d'abris froid

recherche un collaborateur

(personne polyvalente, permis B nécessaire) pour la saison 2016.

Plus d'information sur: <http://www.riedoasis.org/News/article/sid=30.html>

Pour me contacter: contact@riedoasis.fr

Contact: GAEC Claude Renard/ 03 29 07 55 25 / 06 12 23 30 06

Jeune homme de 28 ans

recherche un emploi saisonnier dans le domaine du maraîchage bio pour la période 2016.

Je possède 5 ans de pratiques dans diverses exploitations maraîchères, avec notamment une expérience de vente sur les marchés. Si intéressé, n'hésitez pas à me contacter soit par téléphone au 06.15.80.78.71, soit par mail à l'adresse suivante: spat5.7@hotmail.fr

Vend 25 génisses montbéliardes au choix dans les Vosges.

A terme de février à juin

Garanties sanitaire, docilité, pas tétées.

S'bioblattel

L'actualité de l'Agriculture Biologique et Biodynamique en Alsace

Responsable de publication: Julien SCHARSCH.

Rédaction: H. CLERC, F. DUCASTEL, W. MAIRESSE, C. MOREL, C. RINGEISEN, C. VIRIAT, J. WEISSBART.

Concept: JMZ/SANEP/03 89 20 98 50

Photos: OPABA - SANEP